



Suspension allocation caf

Par **Azerty2019**, le **20/09/2019** à **19:43**

Bonjour

Depuis mai 2019 la caf ne versé plus les allocations

La raison? J'ai omis de déclarer une prime de participation perçue par mon ancien employeur je n'ai pas fraudé

Je suis sans ressources depuis juillet

J'ai mis à jour mon dossier me suis déplacé et appelé et toujours rien

Je vis dans l'urgence et grâce aux aides solidaires

Il m'ont suspendu pour plus de 2000 euros d'allocations

Je suis persuadé que l'on n'a pas le droit de laisser les allocataires sans un minimum de ressources mais je ne peux pas le prouver

L'allocataire à t il une protection pour le minimum vital ou bien dans toutes les lois que l'on peut entendre ça n'existe pas ?

Merci par avance pour votre réponse

Bien à vous

Par **youris**, le **24/09/2019** à **17:49**

bonjour,

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

Voux n'avez pas fraudé mais vous avez omis de déclarer un revenu donc vous devez rembourser la somme que vous avez indument reçue.

en principe la CAF établit un échéancier car un décret limite les retenues.

voir ce lien:

<http://leparticulier.lefigaro.fr/article/le-bareme-2019-de-recuperation-des-prestations-familiales-versees-indument/>

salutations

Par **ADUCAF**, le **25/09/2019** à **08:46**

Bonjour,

Afin de mieux vous répondre, veuillez remplir le formulaire sur notre site.Merci.

<http://www.aducaf.org/formulaire.html>

Cordialement

ADUCAF

Les juristes de l'association

Association de défense des usagers de la CAF

SUR RENDEZ VOUS

Immeuble Le Britannia,Bat B

20 Boulevard EUGENE DERUELLE

69003 LYON

TEL:07 81 97 58 40

www.aducaf.org

Par **Azerty2019**, le **26/09/2019** à **10:40**

Bonjour !

Pas de médiateur.. Inexistant ou on refuse de me dire comment le joindre..

Par **youris**, le **26/09/2019** à **11:19**

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20841>